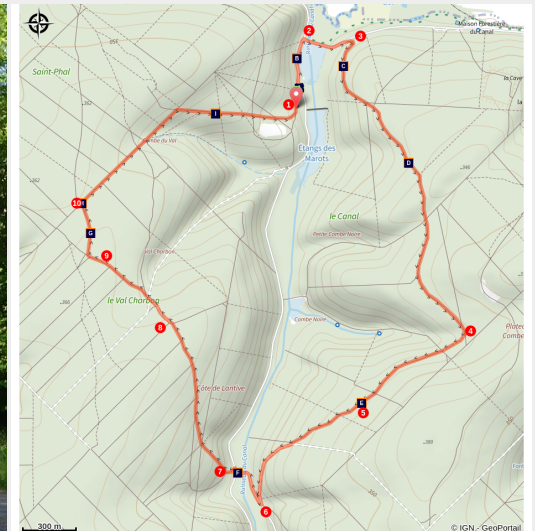


Le circuit des Marots

Chatillon - Villiers-le-Duc



Carrefour de la Borne Mathey (© Margaux Lion ; PNFor)



Au fond de ce vallon boisé, semé d'anciens étangs (actuellement asséchés), vous découvrirez une flore célèbre qui appartient aux montagnes froides du Nord de l'Europe.

Ce paradis des botanistes, à l'ombre des grands hêtres partout omniprésents et des chênes parfois plus que centenaires vous enchantera. En début de parcours (à partir du point 3) des panneaux pédagogiques donnent des informations sur les animaux locaux.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 413 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

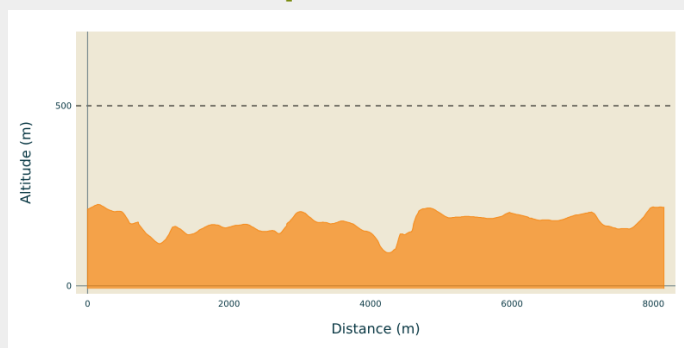
Départ : Parking des Marots (entre Villiers-le-Duc et Voulaines-les-Templiers)

Arrivée : Parking des Marots (entre Villiers-le-Duc et Voulaines-les-Templiers)

Balisage : — Balisage jaune simple

Communes : 1. Villiers-le-Duc

Profil altimétrique

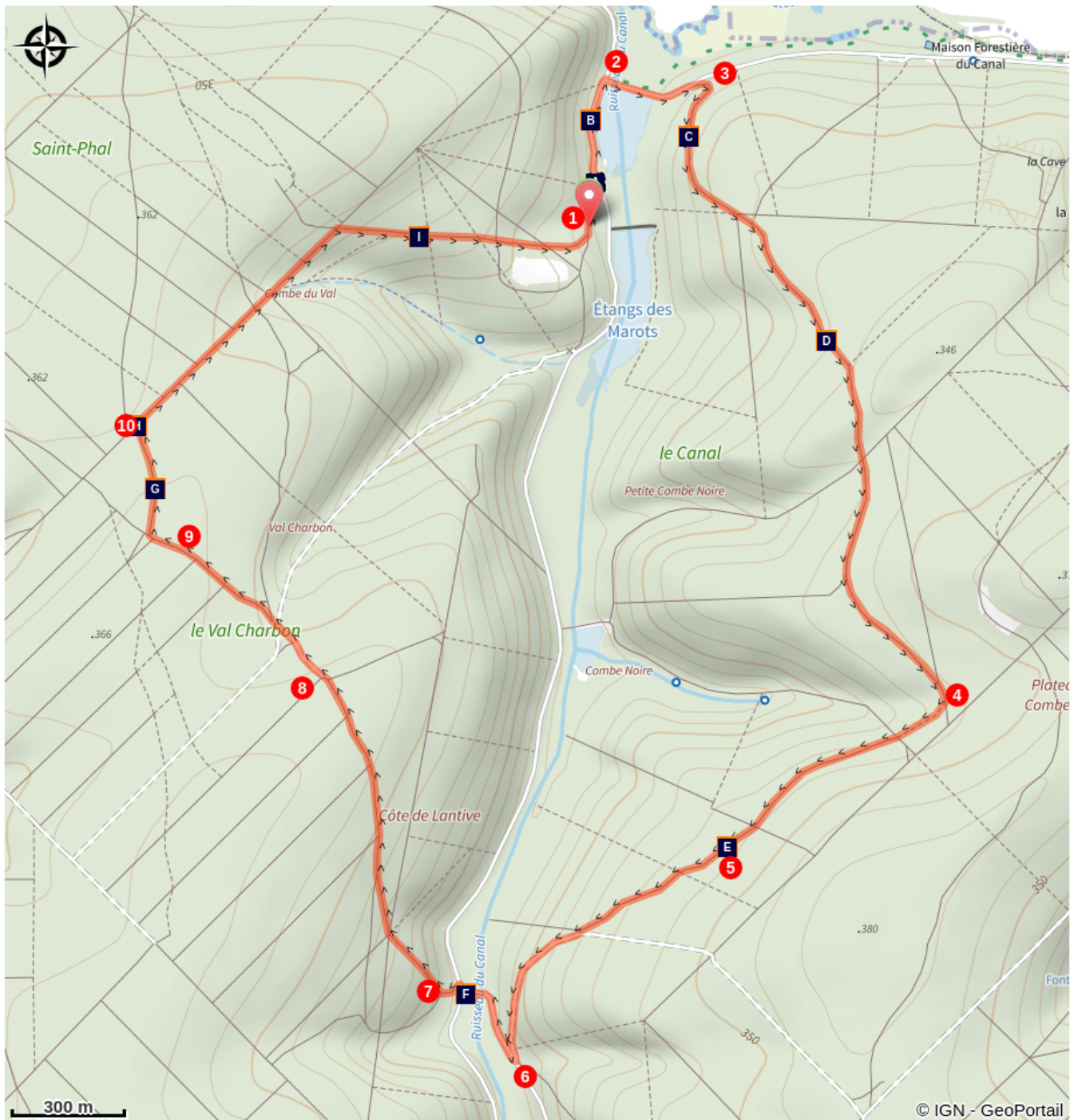


Altitude min 92 m Altitude max 226 m

Départ du parking des Marots, vers le fléchage.

1. Continuer à droite sur la route forestière, longer l'étang.
2. Tourner droite et passer sur le pont des Marots. Continuer sur 100 m.
3. Quitter la route goudronnée, prendre à droite un sentier pierreux. Suivre le sentier en forêt (chemin des Marots) sur environ 2 km.
4. Tourner à droite et continuer en forêt (chemin de Voulaines). C'est un sentier légèrement herbeux, à mi-pente apparaît une forêt clairsemée et à droite s'offre la vue sur tout le massif forestier.
5. A la pancarte de rappel du circuit des Marots, descendre sur la route blanche.
6. Tourner à droite sur la route goudronnée.
7. Au rond-point (obélisque), traverser la route Châtillon-sur-Seine/Voulaines-les-Templiers pour prendre en face une sente très pentue, la suivre.
8. A la sortie de la forêt, traverser en face sous un taillis de charmes sur 200m.
9. Traverser le chemin et la clairière, entrer en face dans un sentier tracé dans un taillis de hêtres puis tourner à droite.
10. Tourner à droite et laisser les deux sentiers en face et à gauche. Continuer et descendre pour retourner au départ.

Sur votre chemin...



- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Etangs des Marots (A) |  Foulque macroule (B) |
|  Chemin des Marots (C) |  Amphibiens (D) |
|  Geai des chênes (E) |  Borne Mathey (F) |
|  Mésange bleue (G) |  Voie de la Croix aux Moines (H) |
|  Hêtre (I) | |

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour : <http://www.forets-parcnational.fr/fr/parc-national-de-forets/la-reglementation-du-coeur>

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking des Marots, entre Villiers-le-Duc et Voulaines-les-Templiers. Stationnement à l'aire de pique-nique vers les étangs.

Sur votre chemin...



Etangs des Marots (A)

Les étangs des Marots forment un ensemble actuellement de zone humide puisqu'ils ne sont plus en eau. Néanmoins, ils devraient être partiellement remis en eau, notamment au titre du rôle sécuritaire qu'ils jouent dans la lutte contre les incendies en forêt.

Vous pouvez y observer de nombreuses libellules colorées et des plantes typiques des milieux humides.

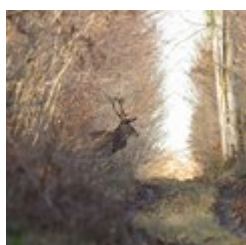
Crédit photo : © Margaux Lion ; PNFor



Foulque macroule (B)

Cet oiseau, souvent appelé par erreur « poule d'eau », fréquente les étangs et les lacs où il niche et se nourrit. Il plonge régulièrement jusqu'à deux mètres de profondeur pour attraper les algues qui constituent son alimentation. Au printemps, la femelle pond de 5 à 9 œufs dans un nid fait de matières végétales amoncelées. L'élevage des jeunes est ensuite réparti entre les deux parents qui se partagent la portée.

Crédit photo : © Aurelien Audevard



Chemin des Marots (C)

Sur ce chemin au coeur de la forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine, il n'est pas rare de croiser les hôtes de la forêt : cerfs, biches, chevreuils et sangliers, ou encore le plus discret chat forestier.

Une légende locale, rapportée par l'écrivain châillonnais Eugène Nesle, indique qu'un frère de Lugny, Guy Viard, s'était retiré en ces lieux, considérés pour lui comme propices au recueillement et aux contemplations. Le Duc de Bourgogne Eudes III, qui venait chaque année à Villiers pour la chasse, fut si touché de la piété solitaire de cet homme qu'il promit d'élever un ermitage à cet endroit s'il revenait vainqueur d'une expédition. Le Duc triomphant fit ainsi ériger l'Abbaye du Val-des-Choues en 1193 au coeur de la forêt de Châtillon.

(Crédits : André Beuchot)

Crédit photo : © Lise Fillon



Amphibiens (D)

Sur ce chemin, le passage d'engins ou de véhicules motorisés entraîne la création d'ornières. Ces flaques, peu profondes, sont une zone privilégiée de ponte pour de nombreuses espèces d'amphibiens. Ainsi, à la fin du printemps, vous pourrez observer dans ces ornières des têtards de grenouilles, de crapauds comme le rare sonneur à ventre jaune, mais aussi de tritons ou de salamandres. Si cet habitat semble précaire, les amphibiens ont des moyens d'adaptation à l'assèchement rapide de ces petites zones humides.

Crédit photo : © Margaux Lion ; PNFor



Geai des chênes (E)

Cet oiseau reconnaissable à ses couleurs vives habite les forêts de feuillus où il se nourrit de glands, de fruits, de graines et même de petits animaux. A l'automne, il constitue ses réserves en enfouissant des glands dans le sol. Oubliant souvent l'endroit de leur cachette, il contribue ainsi à la dissémination des chênes. Capable de pousser des cris rauques et perçants, cette sentinelle des bois donne l'alarme quand un prédateur approche, prévenant ainsi les autres animaux.

Crédit photo : © Olivier Gallemand



Borne Mathey (F)

Cette borne en forme d'obélisque rappelle la construction, par des prisonniers allemands de la première guerre mondiale, de la route qui relie Châtillon-sur-Seine et Voulaines-les-Templiers. Ce monument est érigé à l'honneur d'Alphonse Mathey, conservateur des Eaux et Forêts, qui mena ce chantier. Mathey est aussi à l'origine du premier parc naturel français, celui de La Bérarde, aujourd'hui Parc National des Ecrins. La présence de ce monument au coeur aujourd'hui du Parc National des Forêts apparaît alors aussi comme un hommage à la carrière de ce conservateur.

Crédit photo : © Christal de Saint-Marc



Mésange bleue (G)

Cette petite mésange tire son nom de la couleur bleue de sa calotte, de ses ailes et de sa queue. Privilégiant les forêts de feuillus comme habitat, elle parcourt activement les bois à la recherche d'insectes et de graines qui constituent sa nourriture. En saison de reproduction, les oiseaux forment des couples territoriaux. Malgré sa petite taille, elle est batailleuse et sait se montrer agressive envers les intrus qui lui font concurrence, en particulier pour les sites de nidification.

Crédit photo : © Lise Fillon



Voie de la Croix aux Moines (H)

Vous êtes désormais sur la grande route forestière de la "Croix aux Moines". Cette tranchée est longue de 8,5km et s'étend de la maison forestière du Tremblois au sud-ouest, à l'Ource au nord-est. Des bornes en pierre marquent parfois les grandes lignes, installées dès le XIV^{ème} siècle.

Les grandes routes forestières de ce type sont indispensables à l'exploitation et l'entretien de la forêt. Elles sont figurées déjà sur les cartes d'Etat-major au XIX^{ème} siècle.

Crédit photo : © Christal de Saint-Marc



Hêtre (I)

Cet arbre constitue la majorité des forêts du Parc. Poussant à l'ombre des chênes, il les dépasse ensuite à maturité, pouvant parfois atteindre les 40 mètres de hauteur et les 400 ans ! Sa croissance est permise par la symbiose qu'il effectue avec des mycorhizes, des champignons lui apportant minéraux et eau en échange de substances organiques. Son bois, dur et durable, est largement exploité par l'Homme et utilisé dans divers domaines.

Crédit photo : © Matthieu Delcamp ; PNFor
